



MANDAT/POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2023

Monsieur ou Madame : _____

Adresse : _____

Adhérent(e) de la Section E.S.C.® : _____

Ne participera pas à l'Assemblée Générale de l'Entente Sportive Caudacienne®, le Jeudi 26 janvier 2023 à La Queue-en-Brie et donne pouvoir à :

Monsieur ou Madame : _____

Adresse : _____

Adhérent(e) de la Section E.S.C.® : _____

Pour me représenter et prendre part à tous les votes en mon nom.

Date et signature, précédé de « *Bon pour pouvoir* » :

- Est électeur, tout adhérent à l'E.S.C.® depuis trois mois minimums, à jour de ses cotisations, et âgé de 16 ans au moins le jour de l'assemblée.
- Chaque électeur présent ne peut être détenteur que de deux délégations de pouvoir au maximum.